



SECTION SPORTIVE NATATION

Depuis la rentrée 1987, une section sportive de natation est ouverte officiellement au Collège « Les Quatre Moulins ».

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en natation tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

Le bilan, après plus d'une trentaine d'années de fonctionnement, s'avère largement positif tant sur le plan scolaire (la pratique sportive semble agir comme un stimulant de la réussite scolaire) que dans le domaine de la natation (plusieurs titres de champions de France scolaires, de nombreux podiums titres de champions d'Académie, des sélectionnés aux championnats d'Europe juniors, des sélectionnés en nationale I, en nationale II et en nationale III,

Champions de France UNSS Excellence par équipe 2019 à Verdun

Champions de France UNSS Excellence par équipe 2017 à Auxerre

Champions de France UNSS Excellence par équipe 2013 à Limoges

Vice-Champions de France UNSS Excellence par équipe 2016 à Sochaux

Vice-Champions de France UNSS Excellence par équipe 2014 à Echirolles

3^è marche du podium au Championnat de France UNSS Excellence par équipe 2015 à Caen

Champions d'Académie et qualifiés pour le championnat de France UNSS Excellence 2020 (annulé / Covid19)

I. FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE NATATION EN 6^{ème}

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres 6^{èmes}, mais est aménagé de façon à ce que les séances journalières de natation soient compatibles avec la réussite des études :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : début des cours à 8h. Fin des cours à 15h30 puis entraînement à la piscine Foch, où les parents récupèrent leur enfant à l'issue de la séance. Les internes seront, si possible, raccompagnés au collège par des parents de nageurs, ou des entraîneurs. Dans le cas contraire, ils rentreront en autonomie au collège (à pied et/ou en tram avec une décharge parentale).

Le vendredi, les parents des élèves internes récupèrent leur enfant directement à la piscine Foch après l'entraînement.

- les lundis et mercredis : fin des cours à 11h pour un entraînement à la piscine de Recouvrance. Le lundi, les élèves sont raccompagnés au collège pour un repas à 12h45, ils retournent ensuite s'entraîner à 15h30. Le mercredi, pas de cours l'après-midi. Les internes seront, si possible, pris en charge par des parents d'élèves ou entraîneurs pour les reconduire au collège.

Un suivi médical est assuré par le club pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre au Centre Médico-Sportif et visites médicales ponctuelles à la demande).

Une étude surveillée est mise en place de 12h45 à 13h25 les mardis, jeudis et vendredis afin d'aider les élèves à s'avancer dans leur travail. Cette étude est obligatoire.

Le maintien dans la section est conditionné par un comportement et une progression satisfaisants, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Vous trouverez davantage d'informations sur la section natation sur notre site internet : <https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/spip.php?article1078>

II. CLUB SUPPORT

Le Cercle des Nageurs de Brest mène toutes les actions nécessaires au bon fonctionnement de la section (détection d'espoirs sportifs et suivi sportif des élèves retenus dans la classe, assurance couvrant les risques inhérents à la pratique sportive...). Une participation financière annuelle incluant le coût de la licence et de l'assurance est demandée aux parents par le club.

III. MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE

La commission siègera courant mai pour examiner les dossiers des candidats et prendra en compte les trois critères suivants :

- aptitude scolaire (examen du dossier scolaire),
- aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la Commission),
- aptitude médicale : les familles prendront rendez-vous dès maintenant auprès du **Docteur GUEGAN**, pour la visite médicale obligatoire.

Centre de médecine du Sport
26 rue Camille Desmoulins 29200 BREST
(accès rue des Fédérés, à l'arrière du bâtiment)
Tél. : 02.98.33.53.40.

IV. DEMANDES DE CANDIDATURE :

Il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre le dossier de candidature ci-joint à Monsieur le Principal du Collège **pour le 29 mars 2024, délai de rigueur.**

Si vous n'habitez pas le secteur du collège, vous devrez déposer une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège « Les Quatre Moulins » est soumise à l'accord de la Direction Académique.

V. RENSEIGNEMENTS

Auprès de :

- Collège « Les Quatre Moulins » : M le Principal
Collège « Les Quatre Moulins »
Place de Roscanvel - BREST
Tél. : 02.98.45.16.91
site : <https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/>

- Cercle des Nageurs de Brest 10 rue du 18 juin 1940 - 29200 Brest,

Tel : + 33(0) 2 98 49 62 01

pour les 6^e 5^e : jean-michel@cnbrest.fr / pour les 4^e 3^e : laurence@cnbrest.fr

<https://www.cnbrest.com/sport-etudes>

<https://cnbrest.club/presentation/activites/centre-labellise-d-entrainement/>